



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

secours

Question au Gouvernement n° 1232

Texte de la question

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE DE LA SÉCURITÉ CIVILE EN HAUTE-CORSE

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur.

Samedi soir disparaissait en Haute-Corse près de Bastia un hélicoptère de la sécurité civile. Le pilote, Philippe Métais, le mécanicien navigant Michel Guia-Lopez, le médecin du SAMU, Michèle Salmon, et Justine Gressler, jeune maman qui venait de mettre au monde son enfant, qu'elle avait prénommé Léo, ont trouvé la mort dans ce dramatique accident qui endeuille cruellement la Corse et le continent.

C'est tard dans la nuit, malgré des conditions difficiles, que les services composés des unités de recherche des armées, de la gendarmerie et du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Corse ont retrouvé les victimes. Aujourd'hui, nous adressons nos condoléances émues à leurs familles, à qui nous exprimons notre compassion et notre solidarité.

Avec mon collègue Sauveur Gandolfi-Scheit et l'ensemble de la représentation nationale, je voudrais rendre hommage à ces professionnels dévoués que sont les médecins urgentistes et ceux de la sécurité civile, qui assurent au quotidien leur mission de secours au service des populations les plus éloignées des centres de soins, et très souvent dans des conditions météorologiques extrêmes, au péril de leur vie.

Après un tel drame et devant la douleur des enfants et des familles, les commentaires seraient vides de sens.

Pourtant, madame la ministre de l'intérieur, cette question lancinante demeure : pourquoi ce dramatique accident ? Dimanche, vous avez dit aux familles que vous vouliez que toute la lumière soit faite sur cette tragédie. Pourriez-vous réaffirmer l'engagement du Gouvernement devant la représentation nationale ?

Enfin, je vous sais gré d'avoir fait en sorte de remplacer cet appareil si important pour le transport des victimes en Corse. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, cet accident d'hélicoptère est le plus grave qu'ait connu le groupe des hélicoptères de la sécurité civile depuis sa création en 1957. Je pense que l'Assemblée nationale tout entière s'associe aux condoléances adressées aux familles de la jeune mère et de son enfant né dans l'hélicoptère, du pilote, du copilote et du médecin.

Dès l'alerte donnée, près de deux cents hommes - gendarmes, membres de la protection civile, pompiers, membres du groupe d'intervention dans les milieux périlleux, membres de l'armée - se sont relayés pour essayer de retrouver l'hélicoptère, qu'ils ont finalement découvert vers trois heures trente du matin.

Il est évident que la seule chose que nous puissions donner aujourd'hui à ces familles, ce sont des explications sur ce qui s'est passé. C'est la raison pour laquelle trois enquêtes sont aujourd'hui en cours : d'abord une enquête judiciaire menée par la gendarmerie des transports aériens, sous l'autorité du procureur de la République ; ensuite, une enquête technique menée par le bureau "enquêtes accidents aériens" du ministère de la défense ; enfin, une enquête administrative conduite par des équipes d'experts de la sécurité civile.

Il est évident que, pour l'ensemble des populations, il est indispensable d'assurer la continuité du secours à personne, parfois très difficile en Haute-Corse. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé immédiatement de remplacer l'hélicoptère : dès aujourd'hui, la base de Bastia a un nouvel EC145 afin de pouvoir continuer à assumer cette mission. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1232

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2009